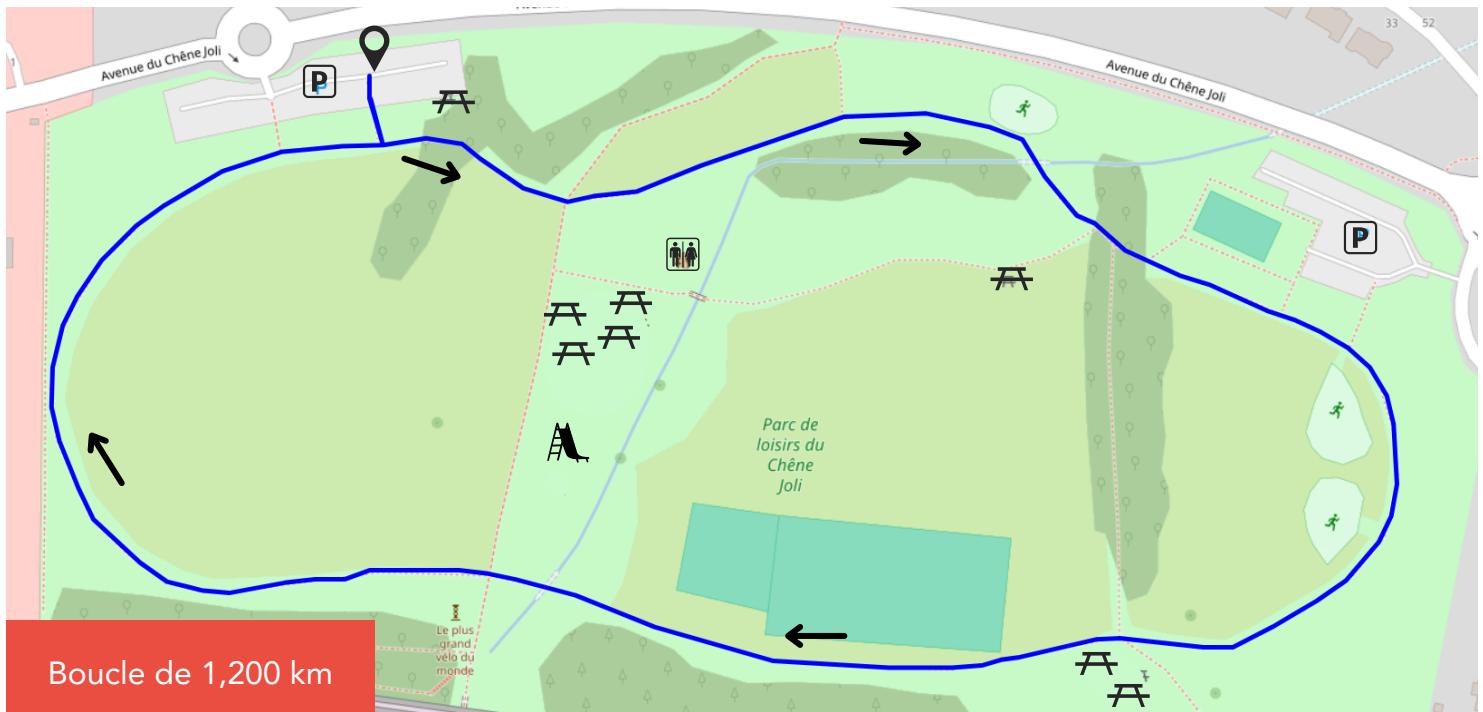


N°4 - Le Parc du Chêne Joli

📍 NOYAL-SUR-VILAINE



Boucle de 1,200 km



Point de départ



Sanitaires



Aire de jeux



Parking



Banc ou table de pique-nique



© Ville de Noyal-sur-Vilaine

DESCRIPTIF

Situé à Noyal-sur-Vilaine, le parc du Chêne-Joli invite à la détente et à la découverte au cœur d'un cadre naturel préservé composé de prairies fleuries, ruisseaux, zones humides et haies bocagères.

Le parc offre également de nombreuses possibilités pour la pratique sportive grâce à son terrain multisports, son sentier de course à pied et son parcours équipé d'agrès de musculation, incluant une zone spécialement adaptée aux personnes à mobilité réduite.

ACCÈS

En transport en commun :

- Car : **arrêt Gare - ligne Breizhgo n°514**
(Rennes >< Servon) 
- Train : Arrêt Noyal-sur-Vilaine (TER Rennes >< Vitré)

En véhicule individuel :

- **Parking**  accessible par l'avenue du Chêne Joli

POINTS D'INFORMATIONS

Office de Tourisme de Châteaugiron



© Ville de Noyal-sur-Vilaine

Le plus grand vélo du monde, construit et homologué au Guinessbook en 1999, 11 m de long et 6 m de hauteur

ÉTAPES À SUIVRE

- Commencer la promenade, après la barrière du parking, en partant vers la gauche.
- Après 100 m, au premier croisement, continuer tout droit sauf pour un accès aux aires de jeux pour enfants et aux toilettes prendre l'allée à droite. 150 m plus loin, sur la gauche se trouve un équipement sportif.
- Continuer pendant 100 m, toujours sur la gauche il y a un « street park » avec paniers basket, but de football et table ping pong. Puis à 50 m sur la droite, un petit parcours santé.
- Poursuivre le chemin et après 250 m, sur la droite, un terrain de foot et de volley.
- Suivre l'allée, à 150 m à droite, allée goudronnée donnant accès à un espace motricité, aux aires de jeux pour les enfants ainsi qu'aux toilettes. Sur la gauche, il est possible d'apercevoir le plus grand Vélo du Monde.
- Pour faire le tour du parc et rejoindre le parking, rester sur l'allée principale et marcher 400 m.